

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 1 - Semestre 1

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h		Compréhension orale Patio 1107		Histoire ancienne (CM) Institut le Bel 115H	Compréhension orale Institut le Bel 123H	10h-11h
11h-12h			Géographie Institut le Bel 123H		11h-12h	
12h-13h	Compréhension écrite Atrium AT3	Compréhension écrite Institut le Bel 023H				12h-13h
13h-14h				Exercices de grammaire Patio 3204		13h-14h
14h-15h				Expression orale <u>Gr 1</u> : Patio 3204 / <u>Gr 2</u> : Patio 5109	Histoire ancienne (TD) Institut le Bel 115H	14h-15h
15h-16h	Exercices de grammaire Patio 3209	Expression orale <u>Gr 1</u> : ILB 023H / <u>Gr 2</u> : ILB 009H		15h-16h		
16h-17h	Rédaction Patio 3209	Rédaction Institut le Bel 023H ⁽¹⁾				16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

⁽¹⁾ Sauf le mardi 10 décembre 2024 et le mardi 17 décembre 2024, où le cours aura lieu en Institut le Bel 001H.

Remarques :

- ce premier semestre comporte un jour férié et quelques semaines sont impactées par des indisponibilités enseignantes : les cours initialement prévus ces jour-là seront rattrapés selon les modalités indiquées sur les tableaux « semaine de pause 1 », « semaine 8 » et « semaine 9 » ci-après ;
- la semaine du 13 janvier 2025 (semaine 13) est une semaine d'épreuves en expression orale, en histoire et en géographie : l'emploi du temps de cette semaine 13 est indiqué sur le tableau « semaine 13 » ci-après.

Licence LLCER Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 1 - Semestre 1 - Semaine de pause 1

	Lundi 30 septembre 2024	Mardi 1er octobre 2024	Mercredi 2 octobre 2024	Jeudi 3 octobre 2024	Vendredi 4 octobre 2024	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h						10h-11h
11h-12h					Géographie Institut le Bel 123H	11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h						13h-14h
14h-15h						14h-15h
15h-16h						15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Licence LLCEr Etudes chinoises - Emploi du temps 2024/2025

Licence 1 - Semestre 1 - Semaine 8

	Lundi 11 novembre 2024	Mardi 12 novembre 2024	Mercredi 13 novembre 2024	Jeudi 14 novembre 2024	Vendredi 15 novembre 2024	
8h-9h	Jour férié					8h-9h
9h-10h						9h-10h
10h-11h		Compréhension orale Patio 1107	Compréhension écrite Atrium AT2	Histoire ancienne (CM) Institut le Bel 115H	Compréhension orale Institut le Bel 123H	10h-11h
11h-12h			Rédaction Atrium AT2		Géographie Institut le Bel 123H	11h-12h
12h-13h		Compréhension écrite Institut le Bel 023H				12h-13h
13h-14h			Exercices de grammaire Patio 3202	Exercices de grammaire Patio 3204		13h-14h
14h-15h				Expression orale <u>Gr 1</u> : Patio 3204 / <u>Gr 2</u> : Patio 5109	Histoire ancienne (TD) Institut le Bel 115H	14h-15h
15h-16h		Expression orale <u>Gr 1</u> : ILB 023H / <u>Gr 2</u> : ILB 009H				15h-16h
16h-17h		Rédaction Institut le Bel 023H				16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Département d'études chinoises - Calendrier de l'année 2024/2025

Pendant les semaines de pause, seuls les cours dispensés par le Département d'études chinoises en Licence sont suspendus ; les cours transversaux et optionnels (UE4, UE5 et UE6), eux, suivent un calendrier qui leur est propre. Certains cours annulés (notamment pour cause de jours fériés) pourront être rattrapés durant ces semaines de pause.

Par ailleurs, en conformité avec le nouvel arrêté licence, notez que la Licence LLCEr en études chinoises pratique l'évaluation continue intégrale. Ce régime requiert de la part de l'étudiant(e) une assiduité en cours et lors des évaluations, qu'elles soient en classe et sur la plateforme Moodle et il n'existe plus de session de rattrapage dans ce régime depuis la rentrée 2019.

Semaine du	Calendrier de la Faculté des langues	Calendrier de la Licence LLCEr d'études chinoises
02/09/2024	Pré-rentrée	Pré-rentrée
09/09/2024	Semaine 1	Semaine 1
16/09/2024	Semaine 2	Semaine 2
23/09/2024	Semaine 3	Semaine 3
30/09/2024	Semaine 4	Semaine de pause
07/10/2024	Semaine 5	Semaine 4
14/10/2024	Semaine 6	Semaine 5
21/10/2024	Semaine 7	Semaine 6
28/10/2024	Toussaint	Toussaint
04/11/2024	Semaine 8	Semaine 7
11/11/2024	Semaine 9	Semaine 8
18/11/2024	Semaine 10	Semaine 9
25/11/2024	Semaine 11	Semaine de pause
02/12/2024	Semaine 12	Semaine 10
09/12/2024	Semaine 13	Semaine 11
16/12/2024	Semaine 14	Semaine 12
23/12/2024	Noël	Noël
31/12/2024	Noël	Noël
06/01/2025	Semaine de révisions	Semaine de révisions
13/01/2025	Semaine 15	Semaine 13
20/01/2025	Semaine 16	Semaine de pause
27/01/2025	Semaine 1	Semaine 1
03/02/2025	Semaine 2	Semaine 2
10/02/2025	Semaine 3	Semaine 3
17/02/2025	Hiver	Hiver
24/02/2025	Semaine 4	Semaine 4
03/03/2025	Semaine 5	Semaine 5
10/03/2025	Semaine 6	Semaine 6
17/03/2025	Semaine 7	Semaine de pause
24/03/2025	Semaine 8	Semaine 7
31/03/2025	Semaine 9	Semaine 8
07/04/2025	Semaine 10	Semaine 9
14/04/2025	Pâques	Pâques
21/04/2025	Semaine 11	Semaine 10
28/04/2025	Semaine 12	Semaine 11
05/05/2025	Semaine 13	Semaine 12
12/05/2025	Semaine 14	Semaine 13

Informations sur la validation des semestres et le passage en année supérieure

Quelques remarques préliminaires sur la validation des semestres et les principes de compensation

- En première année (L1), au sein d'un même semestre, les UEs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 se compensent entre elles : si la moyenne totale de ces six UEs pour un semestre est supérieure ou égale à 10/20, alors le semestre est définitivement validé (c'est à dire que toutes les UE qui s'y trouvent sont considérées comme définitivement validées) ; par ailleurs, au sein d'une même année, les deux semestres se compensent entre eux : si la moyenne totale de des deux semestres pour une année est supérieure ou égale à 10/20, alors l'année est définitivement validée (c'est à dire que les deux semestres qui composent l'année (et, donc, toutes les UE qui composent ces deux semestres) sont considérés comme définitivement validés).

- En seconde et troisième années (L2 et L3), les UEs 1, 2, 3 et 4 d'un côté (UEs disciplinaires) et les UEs 5 et 6 de l'autre (UEs transversales) constituent deux blocs qui ne se compensent plus entre eux, et un principe de priorité est appliqué pour le bloc des UEs disciplinaires : pour valider son année, outre obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres, il devient également obligatoire pour l'étudiant d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble du bloc de UEs disciplinaires sur les deux semestres. Si le bloc d'UEs disciplinaires sur les deux semestres obtient une moyenne inférieure à 10/20, quand bien même la moyenne générale des six UEs sur l'année serait supérieure ou égale à 10/20, l'année n'est pas validée et les semestres et/ou UEs et non validés doivent être repassés l'année suivante.

- Attention : la défaillance, décrétée par exemple lorsqu'un étudiant manque de manière abusive à ses obligations d'assiduité en cours et/ou d'évaluation (en classe et sur Moodle) ou lorsqu'il est coupable de triche ou de plagiat graves, empêche les mécanismes de compensation de se mettre en place : un étudiant en défaillance pour une UE devra donc repasser l'UE défaillante l'année suivante ainsi que toutes les UE non validées (c'est à dire dont la moyenne est inférieure à 10/20) car aucune compensation entre les UE ou entre les semestres ne peut alors fonctionner.

> Quelques informations sur le passage en année supérieure et sur le redoublement

- Le passage en année supérieure nécessite qu'au moins l'un des deux semestres de l'année en cours soit validé. Un étudiant peut donc théoriquement passer en L2 en n'ayant validé que le semestre 1 de la L1, sous réserve, une fois en L2, de repasser et de valider les UE de L1 manquantes (l'étudiant qui n'a validé qu'un seul semestre doit d'abord se réinscrire dans l'année qu'il n'a pas complètement validée, puis s'inscrire à la rentrée en année supérieure auprès du pôle scolarité langues). La question est alors plutôt de savoir si cet étudiant a le niveau de langue suffisant pour suivre les cours de L2 et si ce passage en année supérieure fait sens du point de vue de son apprentissage.

- Attention : toute validation d'UE ou de semestre ou d'année est définitive (un résultat validé ne peut plus être modifié) et une UE peut donc être validée même si le semestre, lui, n'est pas validé. En cas de redoublement, seules les UE non validées devront donc être rattrapées par l'étudiant (il ne sera pas possible « d'améliorer » la note d'une UE déjà validée).

Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances – 2024/2025

Licence LLCEr Etudes chinoises - Licence 1 - Semestre 1

Ce calendrier vaut convocation.

Des modifications d'horaires et de salles pourront avoir lieu, elles seront alors signalées par voie d'affichage sur les pages Moodle des cours concernés.

Les évaluations, qu'elles soient écrites, orales ou sur la plateforme Moodle, sont toutes obligatoires. L'absence aux évaluations peut entraîner la défaillance de l'étudiant(e) (sur décision du jury après délibération à la fin du semestre) et empêcher l'étudiant(e) de valider son année.

UE1 : Langue chinoise moderne écrite (LG52AU1)

→ **Grammaire : compréhension et traduction (LG52AM10) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - mardi 24 septembre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)
 - mardi 22 octobre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - mardi 19 novembre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)
 - mardi 17 décembre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Grammaire : compréhension et traduction (LG52AM10) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - mardi 22 octobre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 17 décembre 2024 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)

→ **Ecriture : vocabulaire et rédaction (LG52AM11) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%
 - mardi 24 septembre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 023H)
 - mardi 22 octobre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 023H)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - mardi 19 novembre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 023H)
 - mardi 17 décembre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 001H)

→ *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Ecriture : vocabulaire et rédaction (LG52AM11) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - mardi 22 octobre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 023H)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 17 décembre 2024 de 16h à 17h (Institut le Bel 001H)

→ **Exercices de grammaire : tournures et structures (LG52AM12) - Etudiants assidus**

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 40%

- jeudi 26 septembre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)
 - jeudi 24 octobre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)
 - Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - jeudi 21 novembre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)
 - jeudi 19 décembre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)
- *La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.*

Exercices de grammaire : tournures et structures (LG52AM12) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle – 15%
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 40%
 - jeudi 24 octobre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)
- Connaissances et compétences linguistiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - jeudi 19 décembre 2024 de 13h à 14h (Patio 3204)

UE2 : Langue chinoise moderne orale (LG52AU2)

→ **Expression orale (LG52AM20) - Etudiants assidus**

- Evaluation régulière en classe – 50%
- Epreuve bilan : entretien en face à face (20 min + 20 min) – 50%
 - lundi 13 janvier 2025 entre 10h et 13h puis entre 14h et 18h (Patio 4R07) –
préinscription sur Moodle obligatoire

Expression orale (LG52AM20) - Etudiants dispensés

- Evaluation régulière sur Moodle – 50%
- Epreuve bilan : entretien en face à face (20 min + 20 min) – 50%
 - lundi 13 janvier 2025 entre 10h et 13h puis entre 14h et 18h (Patio 4R07) –
préinscription sur Moodle obligatoire

→ **Compréhension orale (LG52AM21) - Etudiants assidus**

- Evaluation hebdomadaire sur Moodle – 50%
- Epreuve bilan : épreuve sur table (1h) – 50%
 - vendredi 20 décembre 2024 de 10h à 11h (Institut le Bel 123H)

Compréhension orale (LG52AM21) - Etudiants dispensés

- Evaluation hebdomadaire sur Moodle – 50%
- Epreuve bilan : épreuve sur table (1h) – 50%
 - vendredi 20 décembre 2024 de 10h à 11h (Institut le Bel 123H)

UE3 : Civilisation chinoise A (LG52AU3)

→ **Histoire ancienne (LG52AM30/31) - Etudiants assidus**

- Travaux dirigés : travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données en cours et/ou sur Moodle – 20%
- Connaissances et compétences analytiques - étape 1 : épreuves sur table (1h) – 35%
 - vendredi 11 octobre 2024 de 14h à 15h (Institut le Bel 115H)
 - vendredi 8 novembre 2024 de 14h à 15h (Institut le Bel 115H)
- Connaissances et compétences analytiques - étape 2 : épreuves sur table (1h) – 45%
 - vendredi 6 décembre 2024 de 14h à 15h (Institut le Bel 115H)
 - mardi 14 janvier 2025 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)

Histoire ancienne (LG52AM30/31) - Etudiants dispensés

- Travaux dirigés : travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données sur Moodle – 20%

- Connaissances et compétences analytiques - étape 1 : épreuve sur table (1h) – 35%
 - vendredi 8 novembre 2024 de 14h à 15h (Institut le Bel 115H)
- Connaissances et compétences analytiques - étape 2 : épreuve sur table (1h) – 45%
 - mardi 14 janvier 2025 de 12h à 13h (Institut le Bel 023H)

→ **Géographie du monde chinois (LG52AM50)** - *Etudiants assidus*

- Travaux dirigés : travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données en cours et/ou sur Moodle – 20%
- Connaissances acquises : quatre quizz à réaliser sur Moodle – 35%
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves sur table (1h) – 45%
 - jeudi 7 novembre 2024 de 16h à 17h (Patio Amphi 3)
 - mardi 14 janvier 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)

Géographie du monde chinois (LG52AM50) - *Etudiants dispensés*

- Travaux dirigés : travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données sur Moodle – 20%
- Connaissances acquises : quatre quizz à réaliser sur Moodle – 35%
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves sur table (1h) – 45%
 - jeudi 7 novembre 2024 de 16h à 17h (Patio Amphi 3)
 - mardi 14 janvier 2025 de 10h à 11h (Patio 1107)

Licence LLCEr Etudes chinoises - Calendrier de pré-rentree 2024/2025

	lundi 2 septembre 2024	mardi 3 septembre 2024	mercredi 4 septembre 2024	jeudi 5 septembre 2024	vendredi 6 septembre 2024		
8h-9h							
9h-10h		Permanence d'information étudiante (Patio 4202)		Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (LANSAD Patio 4105 ; LLCEr Patio 4R18)	Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (LANSAD Patio 4105 ; LLCEr Patio 4R18)		
10h-11h			Initiation à l'écrit - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)			Initiation à l'écrit - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)	Initiation à l'écrit - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)
11h-12h							
12h-13h							
13h-14h		Réunions d'accueil des et des L1 (13h-15h30) (Patio 3203)			Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (Patio 4R18)		
14h-15h	Permanence d'information étudiante (Patio 4202)		Initiation à l'oral - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)	Initiation à l'oral - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)		Initiation à l'oral - Cours obligatoire pour les "Oui, si" (Patio 5202)	
15h-16h		Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (LANSAD Patio 4105 ; LLCEr Patio 4R18)	Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (Patio 4R18)	Permanence d'information étudiante (Patio 4202) et enseignante (Patio 5202)			
16h-17h							
17h-18h							
18h-19h							

Licence LLCeR Etudes chinoises – Maquette de la formation

Semestre 1

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Langue chinoise moderne écrite	LG52AU1	6
UE2	Langue chinoise moderne orale	LG52AU2	6
UE3	Civilisation chinoise A : Histoire ancienne	LG52AM30/31	6
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois A : Géographie	LG52AM50	3
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3

Semestre 2

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52BU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52BU2	6
UE3	Civilisation chinoise B : Histoire moderne	LG52BM30/31	6
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois B : Droit et journalisme	LG52BM50	3
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3

Semestre 3

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52CU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52CU2	6
UE3	Civilisation chinoise C : Philosophie et religions	LG52CU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois C : Géopolitique	LG52CM50	3

Semestre 4

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52DU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52DU2	6
UE3	Civilisation chinoise D : Littérature classique	LG52DU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois D : Arts	LG52DM50	3

Semestre 5

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52EU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52EU2	6
UE3	Civilisation chinoise E : Littérature moderne	LG52EU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois E1 : Histoire(s)	LG52EM50	3

Semestre 6

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52FU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52FU2	6
UE3	Civilisation chinoise F : Le monde chinois aujourd'hui	LG52FU3	6
UE4	<i>Compétences transversales (à choisir)</i>		3
UE5	<i>Langue pour non-spécialistes (à choisir)</i>		3
UE6	<i>UE d'ouverture (à choisir)</i>		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois F1 : Graphie(s)	LG52FM50	3

Informations utiles

Où nous trouver ?

- Bureaux des enseignants du Département : **Patio 4105** (1^{er} étage Patio 4) et : **Patio 4R18** (rez-de-chaussée Patio 4). Cf. affichage sur les portes.
- Gestionnaire de scolarité – Thomas Haessig (inscription pédagogique) : Patio 4R16 (rez-de-chaussée Patio 4).
- Scolarité administrative (inscription administrative) : Patio 4R10 (rez-de-chaussée Patio 4).

Pour se repérer sur le campus central de l'Esplanade, rendez-vous sur plans.unistra.fr.

De quels ouvrages avez-vous besoin ?

- Isabelle Rabut, Wu Yongyi et Liu Hong, *Méthode de chinois : premier niveau 汉语入门*, Paris, L'Asiathèque, 2020 (ISBN : 9782360572687).
- Yang-Drocourt Zhitang, Liu Hong et Fan Jianmin, *Méthode de chinois : deuxième niveau 中级汉语 (上)*, Paris, L'Asiathèque, 2020 (ISBN : 9782360572717).
- *Dictionnaire chinois-français 汉法词典*, édité par Youfeng en 1990 (ISBN : 9782906658622). Ce même dictionnaire a également été publié par Shangwu yinshuguan en 1991 (ISBN : 9787100000994).
- Jacques Gernet, *Le monde chinois*, Agora, 2006 (en trois tomes au format de poche).

Où trouver les informations ?

Vous trouverez sur le site du Département d'études chinoises **chinois.unistra.fr** des informations sur la licence LLCE en études chinoises, sur le calendrier des cours et des évaluations, sur la réglementation de l'assiduité et des épreuves au Département d'études chinoises ainsi que sur les activités et permanences organisées par les enseignants.

Vous trouverez sur le site de la Faculté des langues **langues.unistra.fr** (et notamment la page *Inscription* dans le menu *Scolarité*) toutes les autres informations utiles, celles concernant notamment les sujets suivants :

- Les étapes de l'inscription :
 - s'inscrire administrativement (délivrance de la carte d'étudiant),
 - choisir ses unités d'enseignement (UE) optionnelles (onglets *Lansad* et *UE d'ouverture*),
 - s'inscrire pédagogiquement.
- Les aménagements spécifiques :
 - demander une validation des acquis de l'expérience,
 - demander une reconnaissance d'un handicap,
 - demander une dispense d'assiduité,
 - demander une reconnaissance du statut de sportif.
- Les règles à respecter :
 - ne pas plagier ni copier,
 - prendre part aux évaluations,
 - connaître les conditions d'accès aux salles d'examens.